

BLAGNAC, QUESTIONS D'HISTOIRE

De la clique à la Musique municipale

Albert Haensler : de la musique avant toute chose

Blagnacais décorés au XIX^e siècle

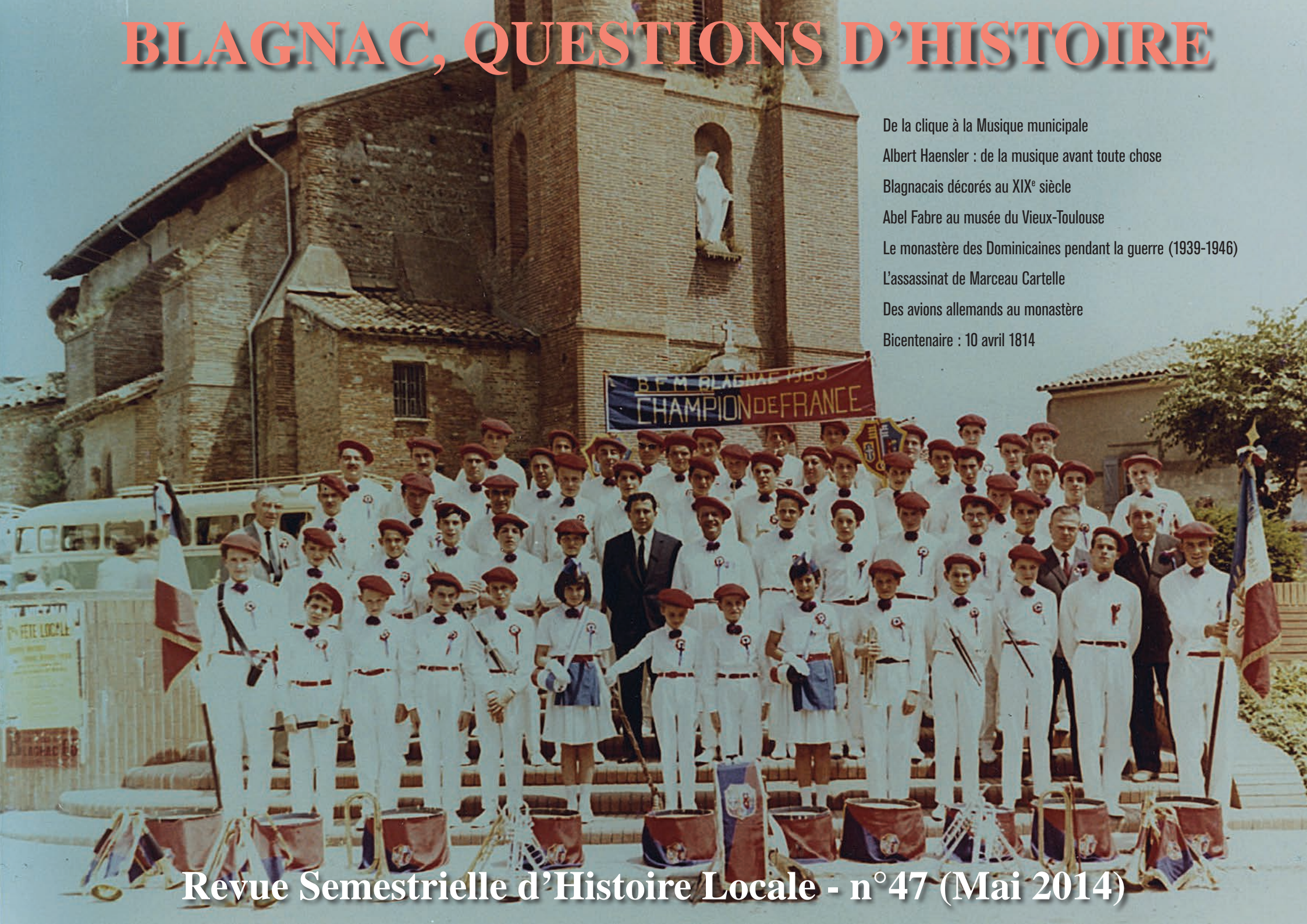
Abel Fabre au musée du Vieux-Toulouse

Le monastère des Dominicaines pendant la guerre (1939-1946)

L'assassinat de Marceau Cartelle

Des avions allemands au monastère

Bicentenaire : 10 avril 1814



L'assassinat de Marceau CARTELLE

Comme il est dit dans ce numéro de la Revue, les Allemands devenaient de plus en plus nerveux au fil des jours de ce mois d'août 1944. Les diverses attaques de la part des résistants n'étaient pas de nature à calmer leur état d'esprit.

Ordres et contrordres se succédaient, ce qui n'arrangeait en rien une situation de plus en plus défavorable aux troupes d'occupation et à la population.

Le 18 août 1944, l'ordre fut donné d'interdire l'accès du pont de Blagnac aux piétons, le pont étant déjà interdit à la circulation des véhicules en tous genres, par la mise en place de rails de chemin de fer scellés verticalement dans le sol, côté Toulouse.

Vers 18 heures 30 plusieurs Blagnacais rentrant de leur travail à bicyclette se présentèrent comme à l'accoutumée pour le passage de la Garonne sur le pont. Ils se heurtèrent aux sentinelles allemandes qui, pointant leurs armes avec un refus catégorique, repoussèrent ainsi nos concitoyens.

Devant cette situation, un petit conseil se tint à l'écart ; la majorité décida de traverser la Garonne à gué ou à la nage, en face du ramier. Les eaux étant assez basses en cette période de l'année, cette solution bien que n'étant pas aisée était possible.

D'autres Blagnacais choisirent de faire le tour par le pont des Catalans et le pont du Touch, soit une distance de plusieurs kilomètres, le bac des Ponts-Jumeaux ne fonctionnant pas. Les moyens de locomotion étant précaires, en raison de l'état médiocre des bicyclettes aux pneumatiques défectueux, le long parcours s'avéra difficile, vu l'état des chemins. Les plus chanceux mirent plus d'une heure. Par malheur, Marceau Cartelle arriva tardivement. Fatigue, incident de route ou problème mécanique ... Lorsqu'il se présenta vers vingt heures à la hauteur du Monastère, le couvre-feu avait sonné. Il fut apostrophé

et sommé par une patrouille allemande où l'énerverment avait dû atteindre son paroxysme. Ni le laissez-passer, ni les explications craintives qu'il put donner ne furent comprises, ni acceptées par un soldat qui n'hésitant pas, lui tira dessus, le blessant très sérieusement, face au 47 Avenue du Général Compans. Le soldat s'approcha de lui

et compléta sa vengeance par des coups de la crosse de son fusil. Ces faits furent rapportés par des voisins (M. Roche, capitaine en retraite et sa famille), assistant à la scène, impuissants derrière les volets et ne pouvant intervenir. M. Cartelle roula dans le fossé profond d'une soixantaine de centimètres. Tout au long de la soirée, ses plaintes furent entendues par ces mêmes personnes. Ce n'est qu'au petit jour, quand la horde d'assassins fut partie, qu'ils découvrirent le corps sans vie du malheureux.

Pendant de nombreuses années une plaque commémora cette affreuse tuerie. Mais un jour elle disparut. Depuis peu (2002 ?), ce mal a été réparé : une nouvelle plaque rappelle cette atrocité dont fut

victime un innocent.

En marge de ce récit, il faut ajouter que dans la nuit du 18 au 19 août 1944, trente-deux explosions se produisirent, villas, dépôts de bombes, d'essence, etc ...

Jean-Louis Rocolle

À la mémoire de Marceau Cartelle et de son fils Maurice décédé en 2013, avec notre sympathie à la famille. Le Comité de rédaction

